

Notre quartier parlons-en!

Réunion de synthèse du
secteur Sud Néron

Mardi 12 juin 2018

Les élus en charge de la proximité

- ↻ Les élus mobilisés autour de la question de la proximité
 - ▶ **Daniel Boisset**, Maire de Saint-Egrève
 - ▶ **Catherine Haddad**, Première Adjointe en charge du développement durable et du cadre de vie
 - ↻ 3 conseillers municipaux en charge des relations de proximité dans les secteurs de Saint-Egrève, dont Mme **Caroline BRUNO** pour votre secteur

Le Conseil des habitants

- ✧ Le Conseil Municipal a délibéré en juin 2014 pour inscrire dans la durée les trois Conseils des habitants
- ✧ **Instance citoyenne de terrain**, le Conseil des habitants Sud Néron offre un cadre d'expression permanent aux habitants du secteur qui désirent **prendre part de façon active** à la vie de leur secteur et de Saint-Egrève et souhaitent **participer à la vie démocratique locale**
- ✧ **Vous pouvez dès à présent rejoindre** le Conseil des habitants Sud Néron et devenir membre pour un an

Le Conseil des habitants

- ✧ Une plaquette de présentation des Conseils des habitants est disponible
 - ▶ Présentation complète des instances
 - ▶ Lettre d'engagement pour les habitants qui souhaitent rejoindre l'instance pour un an (renouvelable)
- ✧ Venez rejoindre les **13 membres** qui composent actuellement l'instance du secteur Sud Néron



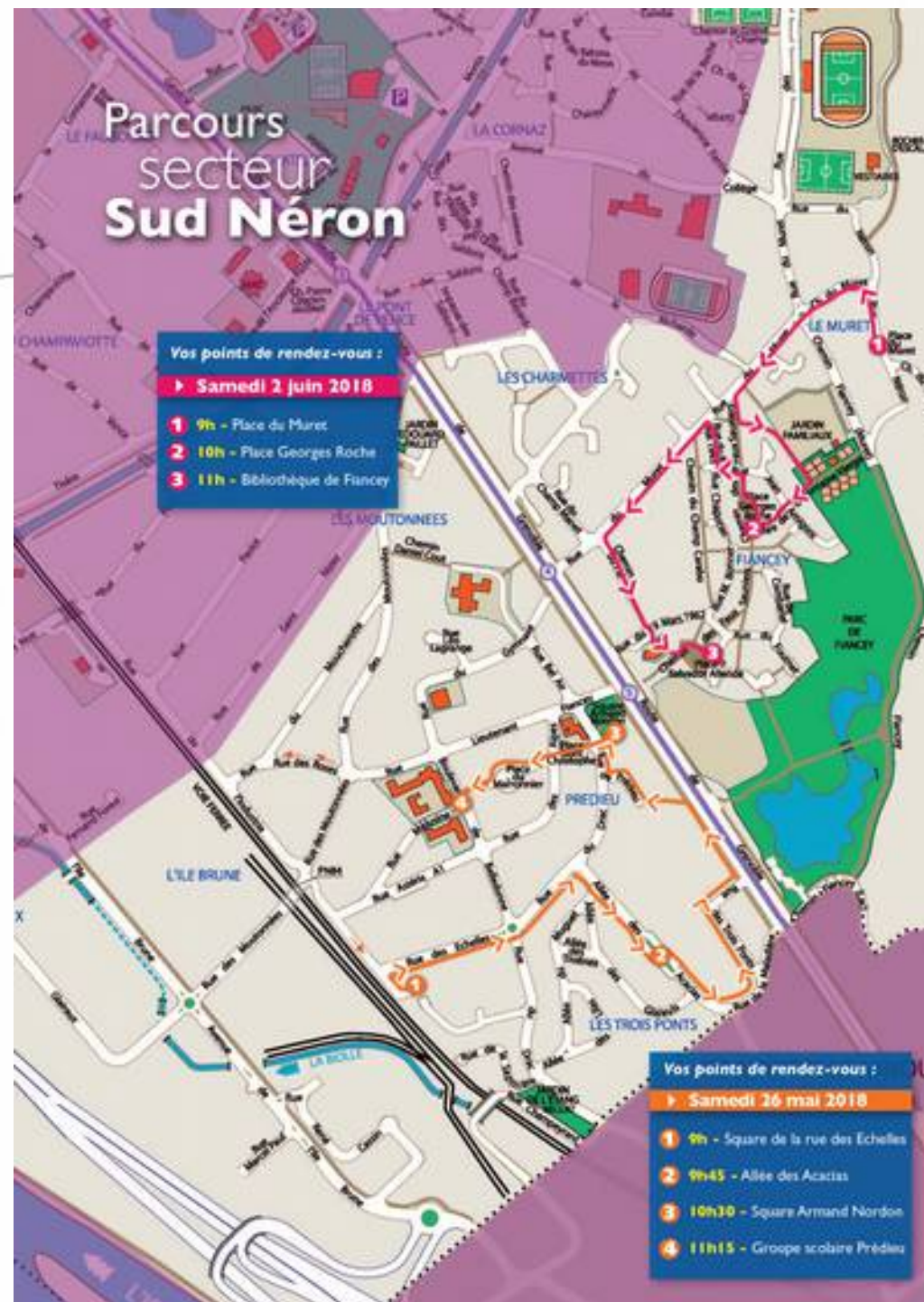
Notre quartier parlons-en ! Sud Néron

🌀 Bilan des visites



Les visites des samedis 26 mai et 2 juin en quelques chiffres :

- ▶ 7 points de rencontre
- ▶ 9h de visite et de discussion sur le terrain
- ▶ Environ 80 participants
- ▶ 5 membres du Conseil des habitants impliqués



Les suites des 2 visites

- ✂ Une réponse **écrite** et **signée** par le Maire ➡ chaque intervenant
- ✂ L'ordre du jour de la **réunion de synthèse** de ce soir a été élaboré à partir de l'analyse des **thèmes abordés** sur le terrain par les Saint-Egrévois et pour apporter des **informations complémentaires** sur les thèmes les plus abordés

Le déroulement de la réunion de synthèse

- ▶ La «**règle du jeu**» de la réunion de synthèse : plusieurs thèmes à aborder pour apporter des éléments de réponse aux questions déjà soulevées ; la possibilité vous est offerte de poser des questions en lien avec l'ordre du jour pour obtenir des compléments de réponse
- ▶ Un «**gardien du temps**» : responsable du bon partage entre tous les participants de cette ressource limitée ; veillera à ce que le temps nécessaire soit disponible pour chaque thème afin qu'ils soient tous évoqués

La réunion de synthèse de ce soir

☞ L'ordre du jour de la réunion de ce soir :

1. Le développement urbain de Saint-Egrève
2. Le projet de médiathèque Barnave et le devenir des annexes dont Fiancey
3. Le projet de rénovation du square Nordon et de la Place Allende
4. La sécurité et la tranquillité publique avec un focus sur la vidéoprotection



Le développement urbain sur Saint-Egrève

- ✧ Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Egrève a été adopté par délibération du Conseil municipal le 29 juin 2011 et modifié le 24 septembre 2014
 - ▶ Le PLU fixe et définit les règles applicables en matière de droit des sols pour chaque zone établie sur St-Egrève
 - ✧ PLU = document de planification urbaine
 - ▶ La délivrance des autorisations d'urbanisme (permis de construire...) est une compétence de la Ville qui s'appuie sur plusieurs services pour instruire les demandes (services techniques municipaux, services métropolitains...)

Le développement urbain sur Saint-Egrève

- ✂ Quelques chiffres sur l'évolution de la Ville de Saint-Egrève, sur les bases des données INSEE de 2014 :
- ✂ **Pourquoi des données de 2014 ?**
 - ▶ « Les communes de 10 000 habitants ou plus font désormais l'objet d'une enquête annuelle auprès d'un échantillon de 8 % de la population, dispersé sur l'ensemble de leur territoire. Au bout de 5 ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40 % de leur population ainsi constitué. »

Définition et méthode du Recensement de l'INSEE

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1486>

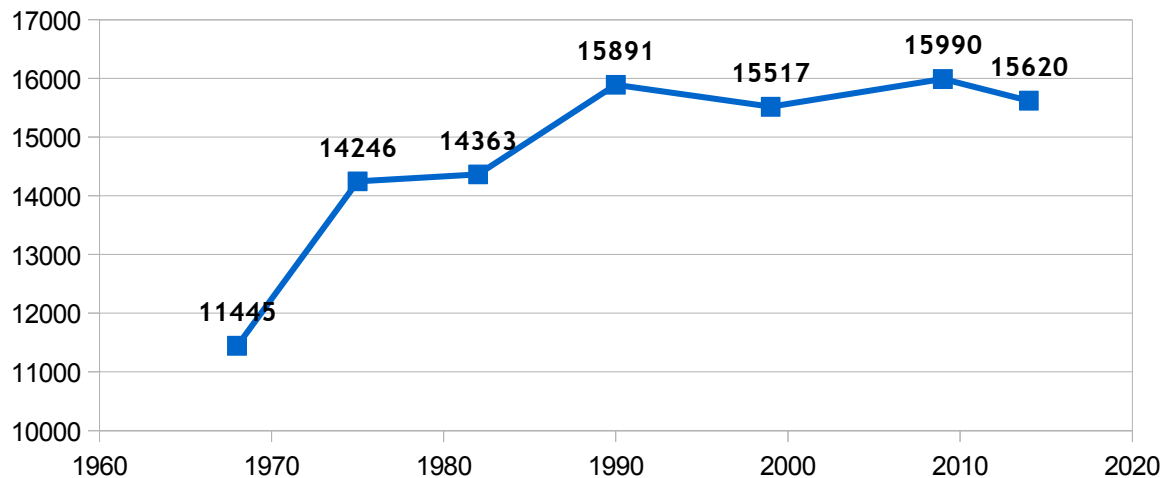
Le développement urbain sur Saint-Egrève

Prédieu, à la fin des années 1950



Variation de la population à Saint-Egrève

(1968 - 2014, Séries historiques Insee)

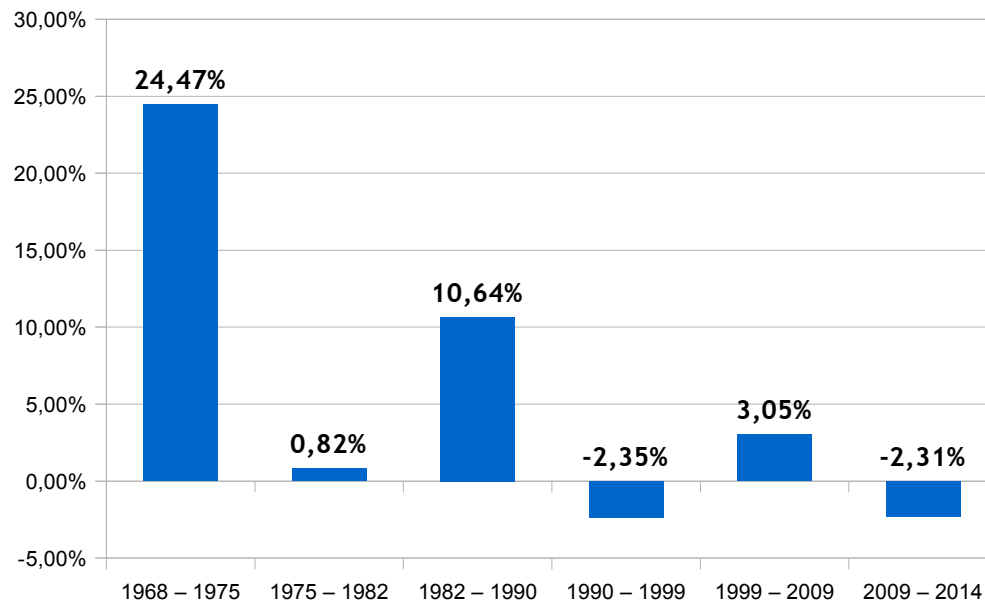


L'évolution de la population Saint-Egrévoise

➡ stagnation depuis les années 1990, voire une tendance à la baisse

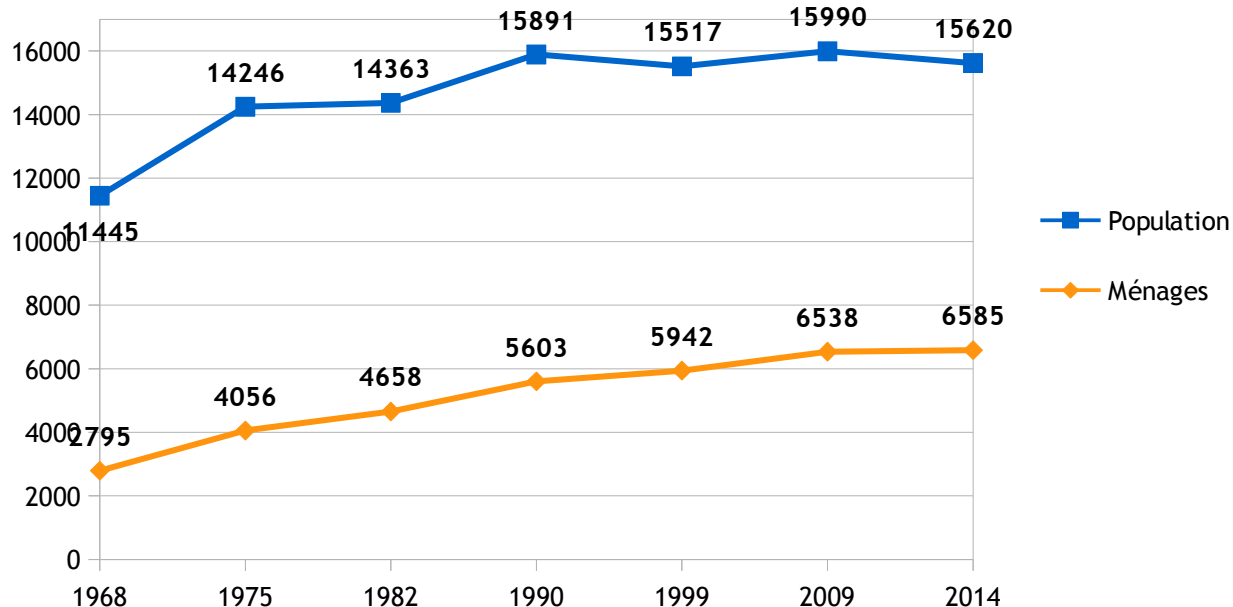
Variation de la population à Saint Egrève (%)

(1968 - 2014, Séries historiques, Insee)



Variation de la population et du nombre de ménage

(1968 - 2014, Séries historiques, Insee)

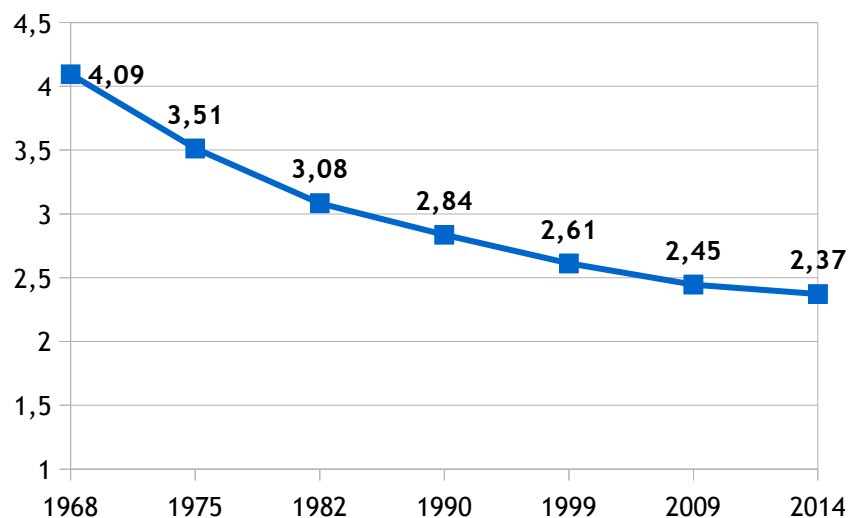


L'évolution de la population Saint-Egrévoise

- un nombre de ménage qui a été multiplié par **2,3** depuis les années 1960
- en parallèle, une baisse du nombre de personnes par ménage
- une ville qui se développe, mais sans accroître le nombre d'habitants

Evolution du nombre d'habitants par ménage à Saint-Egrève

(1968 - 2014, Séries historiques, Insee)

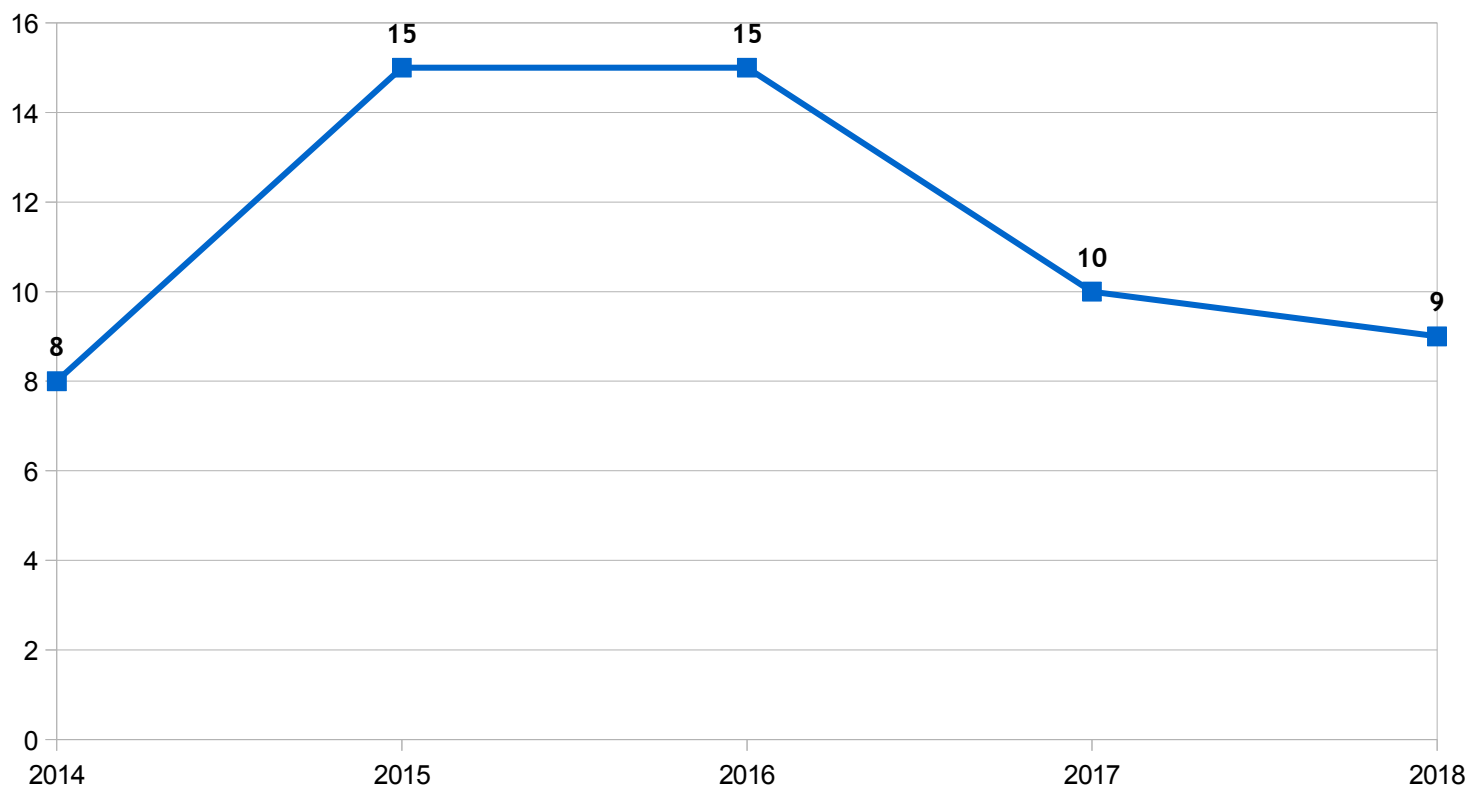


Estimation du nombre d'habitants par ménage en 2017 : **2,16**

Une dynamique stable et toujours présente de création de maisons individuelles (une douzaine par an)

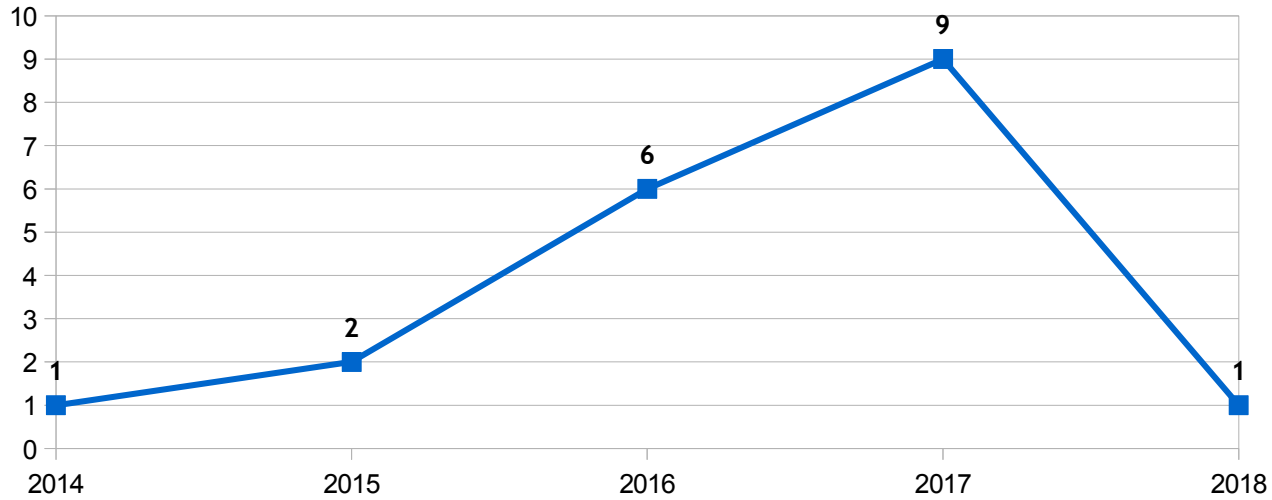
Variation annuelle du nombre de PC Maison individuelle délivrés

(2014 - 2018)



Variation annuelle du nombre de PC Collectifs délivrés à Saint-Egrève dans le tissu pavillonnaire

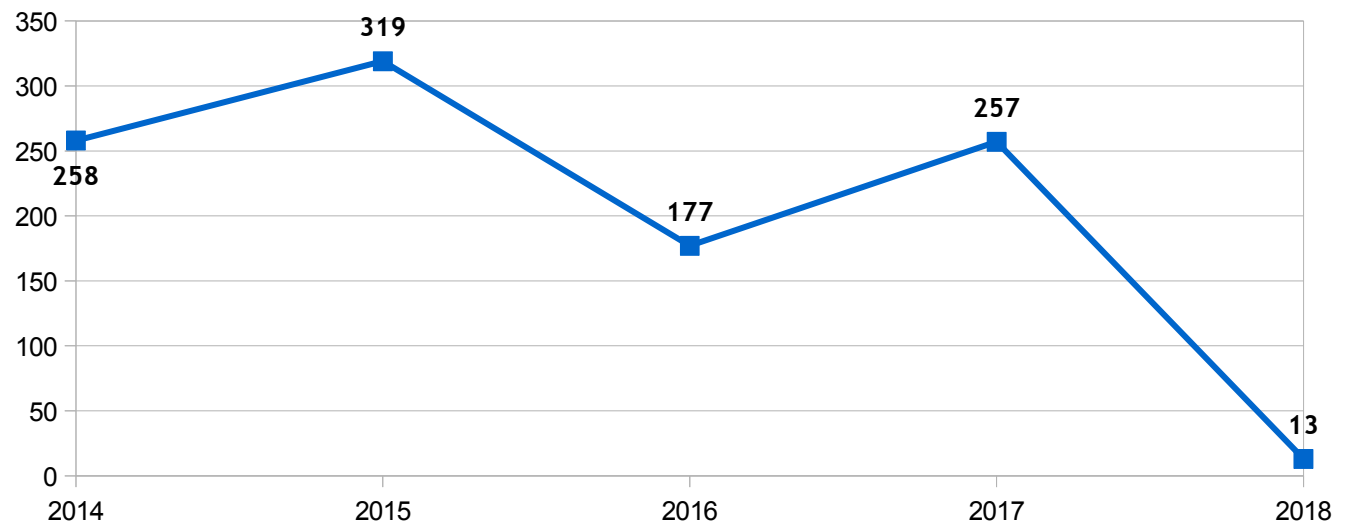
(2014 - 2018)



Une dynamique réelle de création de logements collectifs
➡ En 2017, 9 projets déposés dont 1 refusé, allant de 9 à 80 logements

Variation annuelle du nombre de logements collectifs délivrés dans le tissu pavillonnaire

(2014 - 2018)

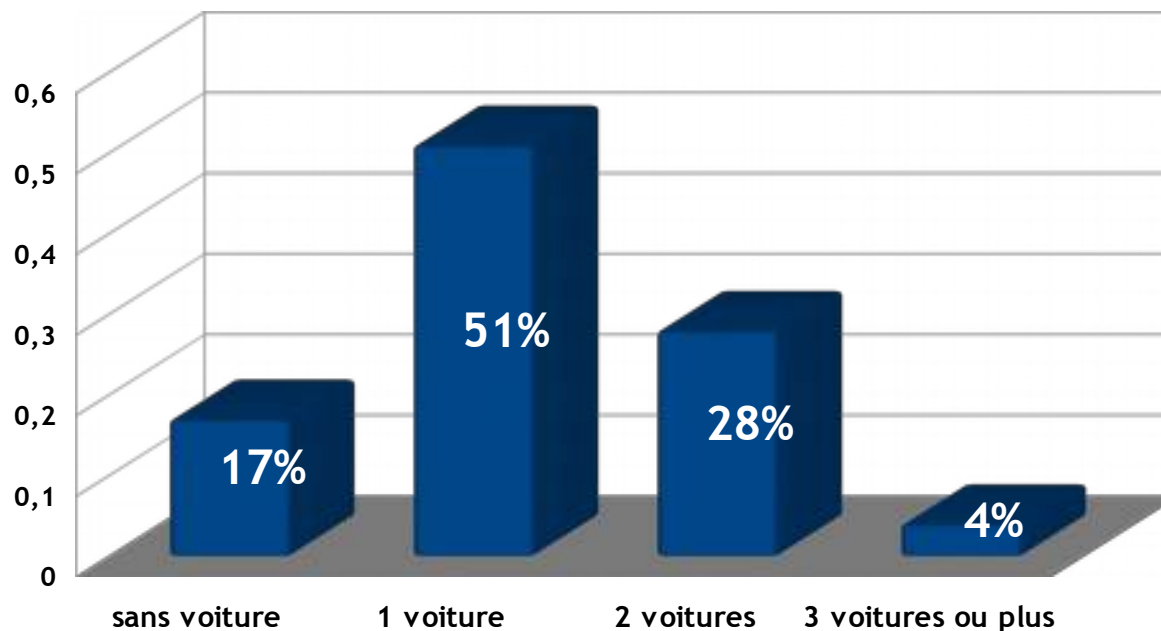


Le développement urbain sur Saint-Egrève

- ✧ Saint-Egrève présente une plus forte proportion de maisons individuelles et de propriétaires occupants que la moyenne de l'agglomération grenobloise, mais reste cependant une ville à **dominante de logements collectifs**, associé à l'histoire de Saint-Egrève (années 70 : Barnave ; années 80 : Rochepleine, Fiancey)
 - ▶ 61 % d'appartements (moyenne dans l'agglomération : 78%) pour 39% de maisons (agglomération : 22%)
 - ▶ Le tissu des maisons individuelles occupe près de 70% de la commune ➔ forte consommation d'espace
- ✧ Plus de 1 300 logements sociaux (soit 19,30%) au 1er janvier 2017 (données Métro/AURG - moyenne dans l'agglomération : 22,36%)

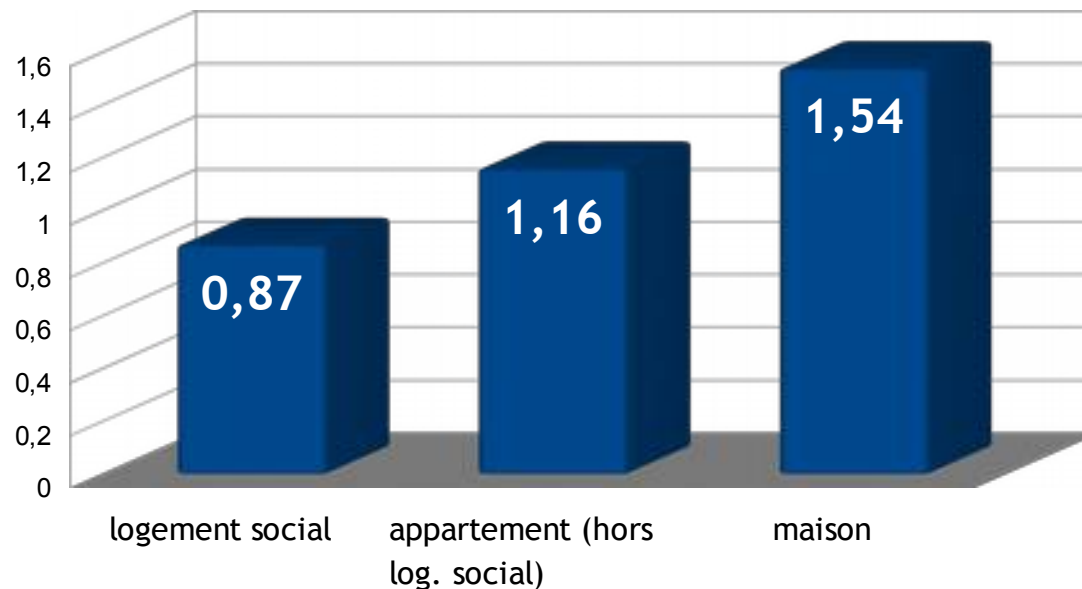
Le développement urbain sur Saint-Egrève

- ✂ Quelques chiffres sur le thème mobilité/déplacement (données INSEE 2014)
 - ▶ **Taux de motorisation à Saint-Egrève de 88,9%** (85,4% en Isère) ➡ c'est à dire que 88,9% des foyers possèdent au moins un véhicule
 - ↳ Ce taux monte à **89,1%** à Fiancey/Brieux (IRIS)
 - ▶ **Part des ménages ayant 0, 1, 2, 3 voitures ou + sur la métropole** (hors Grenoble et communes rurales/montagnes/périurbaines - données EMD 2010)



Le développement urbain sur Saint-Egrève

- Nombre moyen de voiture par ménage selon le type de logement sur la métropole (hors Grenoble et communes rurales/montagnes/périurbaines données INSEE 2014)



- Les règles de création de stationnement dans le PLU actuel
 - ↪ **Autour de 400m d'un arrêt de tram** : Pour les maisons individuelles 1 place/75m² de plancher et 1 pl./45m² en petits collectifs (+1,5m² de surface de local vélo / 70m² de plancher)

Le développement urbain sur Saint-Egrève

- ✦ Au delà de 400m d'un arrêt de tram : 1 place / 40m² de plancher pour les maisons individuelles et les petits collectifs (+1,5m² de surface de local vélo / 70m² de plancher).
- ▶ Pour les logements sociaux, la règle est nationale (loi) : 1 place maximum par logement
- ✦ Le PLU réglemente la création des stationnements à l'intérieur des opérations ➔ levier d'action dans le cadre d'une politique de gestion durable des mobilités et des transports

Le développement urbain sur Saint-Egrève

- ✂ Vers un **PLU intercommunal (PLUI)** ➔ arrêt du projet mi-septembre 2018 et enquête publique en avril 2019, pour une approbation au plus tard le 31 décembre 2019
- ✂ Saint-Egrève se situe dans la tranche **entre 15 et 20 % de Logements Locatifs Sociaux**
 - ▶ **Objectif du PLH intégré au PLUI** : Produire davantage de logements locatifs sociaux familiaux et diversifier l'offre sociale existante en privilégiant les petites opérations de logements dans les secteurs les moins bien pourvus en logements locatifs sociaux
 - ▶ Objectifs annuels du PLH (2017-2022) : **115 logements**, dont **46 logements sociaux** et **5 en accession sociale** (pour rappel : Saint-Egrève comptait 6 988 logements en 2014 soit 1,64%)

Le développement urbain sur Saint-Egrève

🌿 Vos questions ?

Le projet de médiathèque et les annexes

✂ De la Bibliothèque à la Médiathèque du 21^e siècle

- ▶ Projet de la Ville de proposer une médiathèque à l'attractivité renforcée et plus en phase avec les nouveaux usages ➡ un des objectifs du projet de rénovation en profondeur de la bibliothèque Barnave
 - ↳ Projet qui s'inscrit dans une dynamique nationale
- ▶ En parallèle, les annexes vont continuer à fonctionner comme actuellement jusqu'à la mise en service de la médiathèque (2021)
- ▶ Une large concertation a été menée sur le projet de médiathèque pour identifier les besoins et répondre aux nouveaux usages ➡ une trentaine de temps de travail avec les partenaires plus 2 *biblioremix* et 1 questionnaire pour le grand public

Le projet de médiathèque et les annexes

- ✧ État d'avancement du projet de médiathèque
 - ▶ Choix de l'architecte du projet mi-septembre
 - ▶ Avant Projet Sommaire début 2019
- ✧ A moyen terme ➔ concertation à venir sur l'évolution des annexes
 - ▶ Les réflexions vont être élargies à l'ensemble des espaces associatifs de la Ville pour permettre d'envisager un maillage culturel plus dense à l'échelle de Saint-Egrève
- ✧ Le but du projet de cette médiathèque de Barnave sera de faire rayonner dans Saint-Egrève la culture et notamment le livre dans tous les quartiers ➔ la médiathèque Barnave sera une **porte d'entrée culturelle**

Le projet de médiathèque et les annexes

🌿 Vos questions ?

Le projet de rénovation du square Nordon et de la Pl. Allende

- ✂ Projet global de rénovation de ces deux espaces publics, à réaliser en 2 phases compte tenu de la présence du marché
 - ▶ Place S. Allende dans un premier temps
 - ▶ Square Nordon après la rénovation de la Place Allende
 - ↳ Objectif de déminéraliser ces places, de conforter leur caractère piéton et de redéfinir leurs vocations d'espace de détente, de jeux...
- ✂ Pendant les deux phases des travaux, le marché va être amené à se déplacer

Le projet de rénovation du square Nordon et de la Pl. Allende

- ✧ A terme, le marché devrait s'établir principalement côté square Nordon ➔ cohérence commerciale avec le marché qui viendra en complément des commerces de Prédieu
 - ▶ Présence d'une partie du marché côté Fiancey
- ✧ Ce projet de rénovation global de ces deux espaces publics feront l'objet d'une phase de concertation dès la rentrée prochaine
 - ▶ Projet métropolitain réalisé en étroite collaboration avec la Ville de Saint-Egrève
- ✧ Vos questions ?

Sécurité et tranquillité publique

- ✂ La sécurité et la tranquillité publique à Saint-Egrève reste une des préoccupations majeures des habitants
 - ▶ Le projet de **vidéoprotection** de la Ville de Saint-Egrève

La situation à Saint-Egrève

- ✂ En 2009 et 2010 : dégradations importantes sur des bâtiments et espaces communaux et problèmes dans les piscines
- ✂ Augmentation progressive et constante des atteintes aux biens (cambriolages d'habitation et commerces) même si certaines années sont marquées par des baisses
- ✂ Phénomènes très ponctuels mais assez violents du type vols à l'arraché, vol de portables et de sacs à la sortie du tram, home jacking, rixes entre jeunes...
- ✂ De manière récurrente, mais non régulière : regroupements nocturnes bruyants, zones de petits trafics, incendies de poubelles, des tags haineux, des jets de pierre sur les forces de l'ordre...

La situation à Saint-Egrève

- ✂ Ces phénomènes encore limités sur Saint-Egrève sont sources d'inquiétude pour certains habitants et commerçants, qui craignent pour le cadre de vie de la commune
- ✂ Face à ces phénomènes, la Ville et l'État déploient des moyens de prévention, dissuasion et répression de la délinquance :
 - ▶ **21 gendarmes** affectés au secteur St Egrève/balcons de Chartreuse, renforcés ponctuellement par des gendarmes réservistes, gendarmes mobiles ainsi que le PSIG
 - ▶ accès à l'ensemble des services de la gendarmerie de la Compagnie de Meylan (échelon intercommunal) et/ou du Groupement de l'Isère (échelon départemental)

La situation à Saint-Egrève

- ▶ équipe de **6 policiers municipaux armés**, dont 1 chef de la PM, renforcée par un ASVP d'avril à septembre
- ▶ 1 poste de PM autonome, avec vestiaires, et du matériel municipal d'intervention (2 voitures sérigraphiées, 2 motos, matériel informatique et PV électronique)
- ▶ un ensemble d'instances favorisant le pilotage partenariale de la stratégie territoriale de prévention et de sécurité (CLSPD, comité technique de prévention, cellule de veille mineurs, point fixe Ville/Gendarmerie, synthèse hebdomadaire et contacts quotidiens...)
- ▶ Le développement d'outils de prévention « primaire et secondaire » et le développement d'une politique jeunesse volontaire

Le projet Saint-Egrévois

- ✧ Parallèlement à l'ensemble de ces moyens, la Ville et la Gendarmerie Nationale décident de coopérer en vue de l'implantation stratégique d'un **système de vidéo-protection**
 - ▶ outil de plus, qui ne remplace en aucun cas l'intervention humaine et l'intelligence collective
- ✧ La Ville a sollicité la Gendarmerie afin d'obtenir son appui technique pour réaliser un **diagnostic de vidéo-protection** sur l'ensemble de la commune (entre novembre 2016 et janvier 2017)
 - ▶ **Identification** de l'ensemble des zones et lieux pouvant faire l'objet d'un déploiement du dispositif ➔ **10 secteurs** identifiés et faisant l'objet d'études actuellement

Le projet Saint-Egrévois

- ✧ Un cabinet spécialisé a été recruté **début mars 2017** et a lancé la phase d'étude de faisabilité/pré projet sur les zones les plus stratégiques identifiées
- ✧ Ces zones stratégiques sont définies en fonction :
 - ▶ Des points qui concentrent ou pourraient concentrer à l'avenir les problématiques d'incivilités et de délinquance
 - ▶ Des axes de fuite possibles sur la commune
 - ▶ Des entrées et sorties de la ville
 - ▶ Du ratio coût de réalisation / intérêt de la zone

Le projet Saint-Egrévois de vidéo-protection

- ✂ Le budget global alloué au projet sur 2 ou 3 ans de déploiement est de **380 000€ d'investissement**
 - ▶ **170 000€** pour l'année 2017
- ✂ La question des réseaux pour le transfert des images entre caméras et local d'exploitation ➔ transfert des images partie la plus technique et la plus coûteuse
 - ▶ La Ville privilégie le transfert par **fibre optique** en raison d'une plus grande efficacité dans la transmission des données (rendue possible par les fourreaux prévus par la Ville sous les voies du Tram E)

Le projet Saint-Egrévois de vidéo-protection

✧ Les prochaines étapes du projet :

- ▶ **Actuellement** : Étude des offres reçues dans le cadre d'un marché public pour procéder à une **recherche de réseaux** sur les zones concernées
 - ↳ lancement et réalisation de cette recherche ➔ **mai 2018**
- ▶ Sur la base des éléments issus de cette recherche ➔ chiffrage financier des travaux pour chaque site en **juin/juillet**
- ▶ Montage des dossiers de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux ➔ **septembre 2018**
- ▶ Pose des premières caméras pour la **fin d'année**

Le projet Saint-Egrévois de vidéo-protection

✎ Vos questions

Notre quartier parlons-en! Sud Néron 2018

✍ Merci et bonne soirée